



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 13 mars à dix-sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
07/03/2024

DATE D'AFFICHAGE
07/03/2024

Mme Sonia LAGARDE	Mme Tuilogona O'CONNOR
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Chantal BOUYE	Mme Kimberley BARONI
M. Patrick GUILLON	Mme Christine BELLET
Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Tristan DERYCKE	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Diane BUI-DUYET	M. Patrick SAKOUMORI
M. Warren NAXUE	M. Daniel HINSCHBERGER
M. Marc ZEISEL	M. Joseph BOANEMOA
Mme Pascale SERVENT	Mme Laurie HUMUNI
M. Michel FONGUE	M. Emmanuel BERART
Mme Janine BAJON	M. Eric MELTESALE
Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Christine LE SAINT
Mme Isabelle LAFLEUR	M. Bernard LAVANDIER
M. Philippe BLAISE	
Mme Stéphanie PAIMAN	
M. Bruno CAPY	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M. Makaokio FIHIPALAI	M. Christophe DELESSERT
Nombre de présents	: 31	Mme Magali MANUOHALALO	Mme Charlotte THAIAWE
Nombre de votants (16 procurations)	: 47	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER	M. Alexandre MACHFUL
		Mme Veylma FALAE	M. Marc LE LEIZOUR
		Mme Jeanne POELLABAUER	M. Christophe DELIERE
		M. Jonas TAOFIFENUA	Mme Laurène CASSAGNE
		Mme Françoise SUVE	M. Michel DESMEUZES
		M. Nicolas BRIGNONE	M. Claude CHARLOT
		Mme Cindy PRALONG	Mme Muriel GERMAIN
		Mme Naïa WATEOU	Mme Christiane SARIDJAN
		M. Luc BRUN	
		Mme Valérie LAROQUE	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTIONS :

M. Emmanuel BERART de « Générations Nouméa »

M. Joseph BOANEMOA et Mme Laurie HUMUNI de « Unité pays »

DELIBERATION N°2024-268

relative au budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2024

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le

VU la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie

VU la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 portant création des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2015/1676 du 22 décembre 2015, modifiant l'annexe 1 de la délibération du conseil municipal n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 relative aux règles comptables de gestion des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2021/108 du 18 janvier 2021 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion du service d'eau potable,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/123 du 7 février 2024 relative au débat d'orientations budgétaires 2024,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/260 du 13 mars 2024 portant affectation anticipée du résultat de l'exercice 2023 du budget annexe de la gestion du service d'eau potable,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/263 du 13 mars 2024 relative au budget principal primitif 2024,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation de la régie chargée de la gestion du service d'eau potable et assimilés en sa séance du 6 mars 2024,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/24 du 23 février 2024,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 28 février 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable de la ville de Nouméa pour l'exercice 2024 est arrêté en recettes à la somme de 1 194 505 689 francs CFP et en dépenses à la somme de 975 534 626 francs CFP, se répartissant de la manière ci-après :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	470 287 104	470 287 104
SECTION D'INVESTISSEMENT	505 247 522	724 218 585
TOTAL DU BUDGET	975 534 626	1 194 505 689

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement et en section d'exploitation sont votés par chapitre, conformément aux tableaux ci annexés.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20240313-1601-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 18 mars 2024

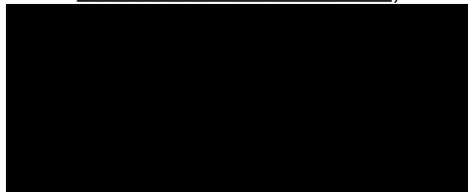
Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 13 MARS 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 18 mars 2024

Le secrétaire de séance,



Madame Kimberley BARONI

Le Maire,

SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- | | |
|---------------------|---|
| - SUBD ADMINIS. SUD | 1 |
| - DF (dont TPS) | 2 |
| - TOUTES DIRECTIONS | 1 |
| - MISE EN LIGNE | 1 |

ANNEXE

BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2024 DE LA GESTION DU SERVICE D'EAU POTABLE PAR CHAPITRES

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT	CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	31 537 104	75	Autres produits de gestion courante	470 000 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	65 000 000	002	Résultat de fonctionnement reporté	287 104
66	Charges financières	10 800 000			
67	Charges exceptionnelles	100 000			
023	Virement à la section d'investissement	338 250 000			
042	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	24 600 000			
TOTAL		470 287 104	TOTAL		470 287 104

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
CHAPT OPERAT°	LIBELLE	MONTANT	CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
0101	Emprunts et dettes assimilées	95 000 000	10	Dotations, fonds divers et réserves	331 081 481
6101	Equipements eau et assainissement	264 399 488	13	Subventions d'investissement	30 000 000
6125	Extension STEP Yahoué	38 000 000	040	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	24 600 000
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	107 848 034	021	Virement de la section d'exploitation	338 250 000
TOTAL		505 247 522	TOTAL		723 931 481

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD

SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'EAU POTABLE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DU SERVICE D'EAU POTABLE

ANNEE 2024

I - Informations générales			
Modalités de vote du budget			
II - Présentation générale du budget			
A1 - Vue d'ensemble - Sections			
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres			
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres			
B1 - Balance générale du budget - Dépenses			
B2 - Balance générale du budget - Recettes			
III - Vote du budget			
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses			
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes			
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses			
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes			
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles			
IV - Annexes		Jointe	Sans objet
A - Eléments du bilan			
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie			✓
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	✓		
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	✓		
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	✓		
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture			✓
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes			✓
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	✓		
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	✓		
A3.2 - Etalement des provisions			✓
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	✓		
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	✓		
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)			✓
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)			✓
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)			✓
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)			✓
A6 - Etat des charges transférées			✓
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers			✓
A8 - Affectation anticipée du résultat N-1	✓		
B - Engagements hors bilan			
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie			✓
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt			✓
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget			✓
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail			✓
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé			✓
B1.6 - Etat des autres engagements donnés			✓
B1.7 - Etat des engagements reçus			✓
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	✓		
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			✓
C - Autres éléments d'informations			
C1.1 - Etat du personnel			✓
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie			✓
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)			✓
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)			✓
D - Arrêté et signatures			
D - Arrêté et signatures		✓	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec ~~ou~~ sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec ~~ou~~ sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

IV – Le présent budget a été voté.

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	470 000 000	470 000 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	287 104	
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		287 104
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		470 287 104	470 287 104

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	384 935 635	724 218 585
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	12 463 853	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	107 848 034	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		505 247 522	724 218 585

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	975 534 626	1 194 505 689
----------------------------	--------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	35 900 000	287 104	31 250 000		31 537 104
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	61 000 000		65 000 000		65 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	96 900 000	287 104	96 250 000		96 537 104
66	CHARGES FINANCIERES	11 700 000		10 800 000		10 800 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000		100 000		100 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	108 700 000	287 104	107 150 000		107 437 104
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	338 000 000		338 250 000		338 250 000
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	23 300 000		24 600 000		24 600 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	361 300 000		362 850 000		362 850 000
	TOTAL	470 000 000	287 104	470 000 000		470 287 104

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	470 287 104

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	470 000 000		470 000 000		470 000 000
	Total des recettes de gestion des services	470 000 000		470 000 000		470 000 000
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	470 000 000		470 000 000		470 000 000
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	470 000 000		470 000 000		470 000 000

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	287 104
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	470 287 104

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	362 850 000
--	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	110 000 000	12 463 853	289 935 635		302 399 488
	Total des dépenses d'équipement	110 000 000	12 463 853	289 935 635		302 399 488
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	94 000 000		95 000 000		95 000 000
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	94 000 000		95 000 000		95 000 000
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	204 000 000	12 463 853	384 935 635		397 399 488
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	77 700 000				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	77 700 000				
	TOTAL	281 700 000	12 463 853	384 935 635		397 399 488

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	107 848 034
--	--------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	505 247 522
---	--------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			30 000 000		30 000 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			30 000 000		30 000 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)	296 799 604		331 368 585		331 368 585
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	296 799 604		331 368 585		331 368 585
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	296 799 604		361 368 585		361 368 585
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	338 000 000		338 250 000		338 250 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	23 300 000		24 600 000		24 600 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	77 700 000				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	439 000 000		362 850 000		362 850 000
	TOTAL	735 799 604		724 218 585		724 218 585

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	724 218 585
---	--------------------

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	362 850 000
--	--------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	31 537 104		31 537 104
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	65 000 000		65 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	10 800 000		10 800 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000		100 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		24 600 000	24 600 000
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		338 250 000	338 250 000
Dépenses d'exploitation - Total		107 437 104	362 850 000	470 287 104

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	470 287 104
---	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSONNALISEE)			
	Total des opérations d'équipement	397 399 488		397 399 488
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		397 399 488		397 399 488

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	107 848 034
--	--------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	505 247 522
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	470 000 000		470 000 000
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		470 000 000		470 000 000

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	287 104
---	----------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	470 287 104
---	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	30 000 000		30 000 000
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSONNALISEE)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		24 600 000	24 600 000
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		338 250 000	338 250 000
Recettes d'investissement - Total		30 000 000	362 850 000	392 850 000

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

AFFECTATION AUX COMPTES 106	331 368 585
------------------------------------	--------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	724 218 585
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	35 900 000	31 250 000	
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	150 000	150 000	
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	500 000	100 000	
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	12 200 000	8 500 000	
617	ETUDES ET RECHERCHES	150 000		
618	DIVERS	900 000	2 500 000	
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	22 000 000	20 000 000	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	61 000 000	65 000 000	
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	61 000 000	65 000 000	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		96 900 000	96 250 000	
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	11 700 000	10 800 000	
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANGEANCE	12 000 000	11 066 078	
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-300 000	-266 078	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	100 000	100 000	
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	100 000	100 000	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		108 700 000	107 150 000	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	338 000 000	338 250 000	
042	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)</i>	23 300 000	24 600 000	
6811	<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</i>	23 300 000	24 600 000	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		361 300 000	362 850 000	
043	<i>OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		361 300 000	362 850 000	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		470 000 000	470 000 000	

RESTES A REALISER N-1 (13)	287 104
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
+	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	
470 287 104	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	3 235 661
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 501 739
= Différence ICNE N – ICNE N-1	- 266 078

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	470 000 000	470 000 000	
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	470 000 000	470 000 000	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		470 000 000	470 000 000	
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		470 000 000	470 000 000	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	470 000 000	470 000 000	
--	--------------------	--------------------	--

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
---	-----------------------------------	--

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	287 104
---	--	----------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	470 287 104
---	---	--------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]	204 000 000	384 935 635	
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	94 000 000	95 000 000	
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	110 000 000	251 935 635	
6125	USINE MONT TE		38 000 000	
Total des dépenses d'équipement		204 000 000	384 935 635	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières				
	[...](6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		204 000 000	384 935 635	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	77 700 000		
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	70 620 000		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	7 080 000		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		77 700 000		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	281 700 000	384 935 635	
--	--------------------	--------------------	--

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	12 463 853
---	-----------------------------------	-------------------

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	107 848 034
---	---	--------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	505 247 522
---	---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		30 000 000	
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		30 000 000	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement		30 000 000	

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	296 799 604	331 368 585	
1068	AUTRES RESERVES	296 799 604	331 368 585	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières	296 799 604	331 368 585	

	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES RECETTES REELLES		296 799 604	361 368 585	
-----------------------------------	--	--------------------	--------------------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	338 000 000	338 250 000	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)	23 300 000	24 600 000	
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		50 000	
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS	600 000	550 000	
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	22 700 000	24 000 000	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		361 300 000	362 850 000	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	77 700 000		
2031	FRAIS D'ETUDES	10 080 000		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	67 620 000		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		439 000 000	362 850 000	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		735 799 604	724 218 585	

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
---	----------------------------------	--

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
---	--	--

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	724 218 585
---	---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		267 165 910		95 000 000		
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres	267 165 910		95 000 000		

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	95 000 000

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6101 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	2 699 917 408	12 463 853	251 935 635		
	20 Immobilisations incorporelles	117 113 966	3 136 564	5 000 000		
2031	FRAIS D'ETUDES	117 113 966	3 136 564	5 000 000		
	21 Immobilisations corporelles	711 908				
	22 Immobilisations reçues en affectation					
	23 Immobilisations en cours	2 549 540 588	9 327 289	246 935 635		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 205 685 163	9 327 289	245 935 635		
2314	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	59 058 397		1 000 000		

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	264 399 488

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6125 (1)
LIBELLE : USINE MONT TE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES				38 000 000		
20	Immobilisations incorporelles			30 000 000		
2031	FRAIS D'ETUDES			30 000 000		
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			8 000 000		
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES			8 000 000		

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	38 000 000

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	montant maximum autorisé au 01/01/2024	montants des tirages en 2023	montants des remboursements 2023		encours restant dû au 01/01/2024
				intérêts (6615)	remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		-	-	-	-	-
51928 Autres avances de trésorerie		-	-	-	-	-
5191 Avances du Trésor		-	-	-	-	-
5192 Avances de trésorerie		-	-	-	-	-
51931 Lignes de trésorerie		-	-	-	-	-
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		-	-	-	-	-
5194 Billets de trésorerie		-	-	-	-	-
5198 Autres crédits de trésorerie		-	-	-	-	-
519 Crédits de trésorerie (Total)		-	-	-	-	-

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	nominal (2)	type de taux d'intérêt (3)	index (4)	taux initial		devise	périodicité des remboursements (6)	profil d'amortissement (7)	possibilité de rembt anticipé o/n	catégorie d'emprunt (8)
								niveau de taux (5)	taux actuariel					
								emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					-									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 715 528 644									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 715 528 644									
2 / CNC 2066 02P	Agence Française Développement	15/12/2017	21/12/2017	30/09/2018	131 000 000	F		1,92	1,99	EUR	S	P	N	A-1
17223 / CNC 2004.01 E	Agence Française Développement	23/12/2015	05/01/2016	30/11/2016	259 952 272	F		0,56	0,66	EUR	S	P	N	A-1
17303 / CNC 2037 03 N	Agence Française Développement	29/12/2016	05/01/2017	31/05/2018	160 477 327	F		0,55	0,60	EUR	S	P	N	A-1
18103 / CNC 2078 02 T	Agence Française Développement	30/07/2018	07/08/2018	28/02/2019	17 201 300	F		0,00	0,06	EUR	S	P	N	A-1
18203 / CNC 2078 01 S	Agence Française Développement	22/10/2018	28/08/2018	28/02/2019	352 798 700	F		0,00	2,00	EUR	S	P	N	A-1
18209 / CNC 2108 03 M	Agence Française Développement	09/08/2019	30/08/2019	31/07/2020	350 000 000	F		0,00	0,72	EUR	S	P	N	A-1
20103 / CNC 2156 02P	Agence Française Développement	16/07/2020	28/07/2020	31/03/2021	230 000 000	F		0,42	0,47	EUR	S	P	N	A-1
20202 / CNC 2218 01 M	Agence Française Développement		01/10/2021	30/04/2022	214 099 045	F		0,00	0,00	EUR	S	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					-									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					-									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					-									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					-									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					-									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					-									
1681 Autres emprunts (Total)					-									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					-									
1687 Autres dettes (Total)					-									
TOTAL GENERAL					1 715 528 644									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	emprunts et dettes au 01/01/2024											icne de l'exercice
	couverture ? o/n (10)	montant couvert	catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	capital restant dû au 01/01/2024	durée résiduelle (en années)	taux d'intérêt			annuité de l'exercice			
						type de taux (12)	index (13)	niveau de taux d'intérêt au 01/01/2024 (14)	capital	charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		-					-	-	-	-
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 279 613 216					94 770 009	10 791 711	-	3 235 661
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 279 613 216					94 770 009	10 791 711	-	3 235 661
2 / CNC 2066 02P	N	0,00		91 833 955	10,75	F	1,92	7 573 986	1 727 031	-	-	404 449
17223 / CNC 2004.01 E	N	0,00		128 126 760	6,58	F	0,56	17 998 184	692 348	-	-	256 967
17303 / CNC 2037 03 N	N	0,00		111 597 547	12,91	F	0,55	8 304 387	602 384	-	-	47 342
18103 / CNC 2078 02 T	N	0,00		11 988 784	11,16	F	0,00	1 042 504	-	-	-	-
18203 / CNC 2078 01 S	N	0,00		257 431 479	11,16	F	1,93	20 197 333	4 871 443	-	-	1 543 354
18209 / CNC 2108 03 M	N	0,00		290 493 512	15,58	F	0,67	17 259 302	1 917 445	-	-	762 778
20103 / CNC 2156 02P	N	0,00		195 828 525	16,25	F	0,42	11 486 406	810 432	-	-	193 560
20202 / CNC 2218 01 M	N	0,00		192 312 654	17,33	F	0,09	10 907 907	170 628	-	-	27 211
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		-				-	-	-	-	-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
1687 Autres dettes (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL		0,00		1 279 613 216				94 770 009	10 791 711	-	-	3 235 661

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	organisme prêteur ou chef de file	nominal (2)	capital restant dû au 01/01/2024 (3)	type d'indices (4)	durée du contrat	dates des périodes bonifiées	taux minimal (5)	taux maximal (6)	coût de sortie (7)	taux maximal après couverture éventuelle (8)	niveau du taux à la date de vote du budget (9)	intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<u>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)</u>														
TOTAL A														-
<u>Barrière simple B</u>														
TOTAL B														-
<u>Option d'échange C</u>														
TOTAL C														-
<u>Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé D</u>														
TOTAL D														-
<u>Multiplificateur jusqu'à 5 E</u>														
TOTAL E														-
<u>Autres types de structures F</u>														
TOTAL F														-
TOTAL GENERAL														-

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2024

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	8 produits					
	100,00 % de l'encours					
	1 279 613 214,79 Francs					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2024 après opérations de couverture éventuelles.

**ANNEXE
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

A2

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p style="text-align: center;">Catégories de biens amorties :</p> <p style="text-align: right;">Durée :</p> <p>Immobilisations incorporelles</p> <p>Frais d'études non suivies de réalisations 5 ans</p> <p>Logiciels 2 ans</p> <p>Subvention d'équipement versée :</p> <p style="padding-left: 40px;">à des organismes ou des personnes de droit privé 5 ans</p> <p style="padding-left: 40px;">à des organismes publics 15 ans</p> <p>Immobilisations corporelles</p> <p>Appareils de laboratoire 2 ans</p> <p>Autre agencement et aménagement de terrain 30 ans</p> <p>Autre installation de collectes des déchets 10 ans</p> <p>Bacs de collecte des déchets 7 ans</p> <p>Camions et véhicules industriels 10 ans</p> <p>Canalisations d'adduction d'eau 15 ans</p> <p>Colonne de point d'apport volontaire 5 ans</p> <p>Construction sur sol d'autrui pour le captage 60 ans</p> <p>Matériel de bureau 2 ans</p> <p>Matériel informatique 2 ans</p> <p>Mobilier 10 ans</p> <p>Organes de régulation (électronique, capteurs ...)</p> <p>Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable 15 ans</p> <p>Pompes, appareils électromécaniques 5 ans</p> <p>Quai d'apport volontaire 15 ans</p> <p>Réseau d'assainissement 60 ans</p> <p>Station d'épuration 60 ans</p> <p>Véhicules et utilitaires légers 5 ans</p>	<p>n°2015/1676 du 21/12/2015</p>

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		95 000 000	
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		95 000 000	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	95 000 000	
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	95 000 000	12 463 853	107 848 034	215 311 887

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		362 850 000	
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		362 850 000	
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	50 000	
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS	550 000	
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	24 000 000	
021	Virement de la section d'exploitation	338 250 000	

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles		362 850 000	331 368 585	694 218 585

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	215 311 887
Ressources propres disponibles (IV)	694 218 585
Solde (V = IV-II)(6)	478 906 698

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXE

RESULTAT N-1 AFFECTE PAR ANTICIPATION AU BUDGET PRIMITIF 2024

A8

B03 - Calcul du résultat au 15/02/2022	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CUMUL DES SECTIONS	
	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
PREVISIONS BUDGETAIRES	471 500 000	471 500 000	523 968 759	737 299 604	995 468 759	1 208 799 604
REALISATIONS	117 851 405	449 507 094	272 240 303	327 336 299	390 091 708	776 843 393
REALISATIONS hors affectation résultat 2022	117 851 405	449 507 094	272 240 303	30 536 695	390 091 708	480 043 789
Opérations REELLES	94 532 049	448 335 455	263 989 221	137 896	358 521 270	448 473 351
Opérations ORDRE	23 319 356	1 171 639	8 251 082	30 398 799	31 570 438	31 570 438
Affectation du résultat 2022				296 799 604		296 799 604
I - RESULTAT DE L'EXERCICE		331 655 689		55 095 996		386 751 685
II - RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES			162 944 030		162 944 030	
III - RESULTATS CUMULES (I+II) hors restes à réaliser		331 655 689	107 848 034			223 807 655
RESTES A REALISER	287 104		12 463 853		12 750 957	
IV - RESULTATS DES RESTES A REALISER	287 104		12 463 853		12 750 957	
V - RESULTATS CUMULES (III+IV) avec restes à réaliser		331 368 585	120 311 887			211 056 698

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice de fonctionnement		331 655 689
Résultat antérieur reporté (Chap. 002 - si D + si R)		-
= Résultat global de fonctionnement		331 655 689

a

INVESTISSEMENT

Réalisation hors affectation résultat 2022	272 240 303	30 536 695
Affectation du résultat (1068)		296 799 604
Résultat exercice 2022		55 095 996
Résultat antérieur reporté (Chap. 001 - si D + si R)	162 944 030	-
= Résultat global d'investissement	107 848 034	

b

reprise du résultat global (b) en recette (si excédent) ou en dépense (si déficit) au compte 001 – Résultat d'investissement reporté.

RAR

Résultat des RAR d'investissement (- si D + si R)	12 463 853	
Besoin de financement	120 311 887	
	120 311 887	
= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement		211 343 802
Résultat des RAR de fonctionnement (- si D + si R)	- 287 104	
	287 104	
= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement et RAR de fonctionnement		211 056 698

c

b + c

d

si b+c < 0 : couverture du besoin de financement en investissement (d) a minima en recette d'investissement au compte 1068

a - d

le surplus éventuel = (a)-(d) est maintenu en fonctionnement (en recette au compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté) pour couvrir notamment l'incidence des restes à réaliser de la section

e

couverture des restes à réaliser de fonctionnement (e) en recette au compte 002

a - d - e

Le résultat de fonctionnement après couverture du besoin de financement couvre les RAR de fonctionnement

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2024) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024 (2)	Restes à financer de l'exercice 2025	Restes à financer (exercices au delà de 2025) (3)
Dépenses	1 848 823 770	368 867 697	2 217 691 467	1 575 291 979	302 399 488	240 000 000	100 000 000
61 2017 1 PROGRAMME D'EQUIPEMENT EAU POTABLE N°1	1 138 459 390	16 616 610	1 155 076 000	1 137 776 695	17 299 305		
61 2020 1 PROGRAMME EAU POTABLE	710 364 380	119 251 087	829 615 467	437 515 284	247 100 183	145 000 000	
61 2024 2 USINE MONT TE - EAU		208 000 000	208 000 000		38 000 000	70 000 000	100 000 000
81 2024 2 AMENAGEMENT NDU - EAU		25 000 000	25 000 000			25 000 000	
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entree		Operations non budgetaires		Operations budgetaires		Total		Solides	
		D = Debits C = Credits		Debits	Credits	Debits	Credits	Debits	Credits	D = Debits C = Credits	
	Report Cl. 4	183 616 309 D 53 743 516 C		854 258 909	755 828 710	3 204 733	137 896	1 041 079 951	809 710 122	278 286 782 D 46 916 953 C	
46721	Debiteurs Divers-Exercice Courant			342 936 148	342 936 148			342 936 148	342 936 148	0 D	
46724	Debiteurs Divers-Exercices Anterieurs			8 759 088	8 759 088			8 759 088	8 759 088	0 D	
4713	Rec A Classer Ou A Regular -Recettes			4 393 694	4 393 694			4 393 694	4 393 694	0 D	
4718	Autres Recettes A Regulariser			232 196 512	232 196 512			232 196 512	232 196 512	0 D	
4721	Dep. A Classer Ou A Regul. -Depenses			92 506 078	92 506 078			92 506 078	92 506 078	0 D	
	Total Cl. 4	192 375 397 D 53 743 516 C		1 526 291 341	1 436 620 230	3 204 733	137 896	1 721 871 471	1 490 501 642	278 286 782 D 46 916 953 C	
580	Operations d'ordre budgetaires			428 297 798	428 297 798			428 297 798	428 297 798	0 D	
	Total Cl. 5	0 D 0 C		428 297 798	428 297 798	0	0	428 297 798	428 297 798	0 D 0 C	
6063	Achats Non Stocks De Fournitures			438 797	438 797			438 797	438 797	0 D	
6068	Achats Non Stocks D'Autres Matieres Et			36 252	36 252			36 252	36 252	0 D	
6152	Entretien Et Reparations Sur Biens			6 148 348	2 440 103	6 148 348		6 148 348	2 440 103	3 708 245 D	
618	Services Extérieurs-Divers			297 104	287 104			297 104	287 104	0 D	
6215	Personnel affecté par la collectivité de			61 000 000	61 000 000			61 000 000	61 000 000	0 D	
6287	Remboursements de frais			17 991 608	17 991 608			17 991 608	17 991 608	0 D	
66111	Interets regles a l'echeance			11 638 117	11 638 117			11 638 117	11 638 117	0 D	
66112	Interets-Rattachement des ICNE			3 501 739	3 501 739			3 501 739	3 501 739	0 D	
6811	Dotation Amortissements Immobilisations			23 319 356	23 319 356			23 319 356	23 319 356	0 D	
	Total Cl. 6	0 D 0 C		0	0	124 361 321	6 509 916	124 361 321	6 509 916	118 132 375 D 288 970 C	
722	Production Immobilisee-Immobilisations									1 171 639 C	
757	Redevances verses par les fermiers et									448 327 330 C	
7718	Autres Produits Exc. Sur Op. Gestion (dont									8 125 C	
	Total Cl. 7	0 D 0 C		0	0	0	449 507 094	0	449 507 094	0 D 449 507 094 C	
	Total General	3 149 368 138 D 3 149 368 138 C		2 624 082 300	2 237 340 615	396 601 624	783 353 309	6 170 062 062	6 170 062 062	3 521 444 424 D 3 521 444 424 C	

Trésorier de la Province Sud

Bernard HERBECCQ





**ÉTAT DES RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES [BUDGET 03]
Dépenses de Fonctionnement 2023 à reporter sur l'EXERCICE - Eau Potable**

Chapitre	Compte	Libellé du Compte	NFA	Montant
011	618	DIVERS	811	287 104
TOTAL DU CHAPITRE 011 :				287 104 F CFP

TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION À REPORTER SUR 2024 : 287 104 F CFP
DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE CENT QUATRE FRANCS CFP

Nouméa, le 31/12/2023

Le Maire

Pour le Maire et par délégation,

Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} Adjoint au Maire
Chargé de la coordination municipale
des ressources humaines,
de l'action éducative,
de l'insertion et de la prévention de la délinquance



Nouméa, le 31/12/2023

Le Trésorier



LE TRÉSORIER
DE LA PROVINCE SUD
Pa. Proc. rat. [Signature]
Eddie MARDJI
Contrôleur des Finances Publiques



1975 - 1988 - 1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024

**ÉTAT DES RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES [BUDGET 03]
Dépenses d'Investissement 2023 à reporter sur l'Exercice 2024 - Eau Potable**

Chapitre	Compte	Libellé du Compte	NFA	Montant
6101	2031	FRAIS D'ETUDES	811	3 136 564
6101	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	811	9 327 289
TOTAL DU CHAPITRE 6101 :				12 463 853 F CFP

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT À REPORTER SUR 2024 : 12 463 853 F CFP
DOUZE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-TROIS MILLE HUIT CENT CINQUANTE-TROIS FRANCS CFP

Nouméa, le 31/12/2023

Le Maire

Pour le Maire et par délégation,

Jean-Pierre DELRIEU

1^{er} Adjoint au Maire

Chargé de la coordination municipale
des ressources humaines,
de l'action éducative,
de l'insertion et de la prévention de la délinquance.



Nouméa, le 31/12/2023

Le Trésorier

LE TRÉSORIER
DE LA PROVINCE SUD,
Par Procuration,

Eddie MARDJI
Contrôleur des Finances Publiques



Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

Pour

Contre

Abstention

Date de convocation :

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, Maire de la Ville de Nouméa,
A Nouméa, le

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session à Nouméa le _____ 2024

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission de la présente
délibération à Monsieur le Commissaire délégué de la République pour la province
Sud, le _____ 2024 et de la publication par voie d'affichage le _____ 2024.

Les membres du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice	53
-------------------------------	----

Nombre de membres présents	31
----------------------------	----

Nombre de suffrages exprimés	44
------------------------------	----

VOTES :	Pour	44
---------	------	----

	Contre	-
--	--------	---

	Abstention	3
--	------------	---

Date de convocation : 07.03.2024

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire de la ville de Nouméa.

A Nouméa, le 18 MAR. 2024

La secrétaire de séance,

Kimberley BARONI

Le Maire,

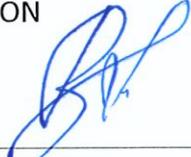
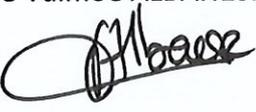
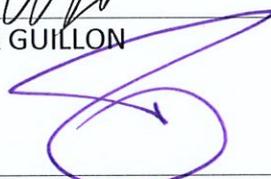
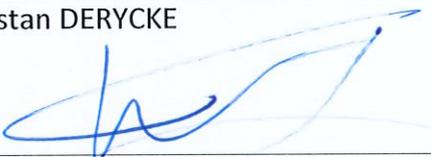
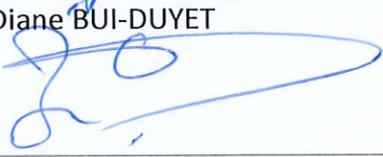
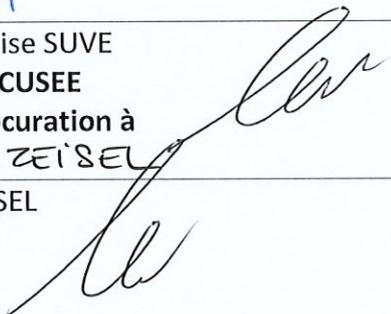
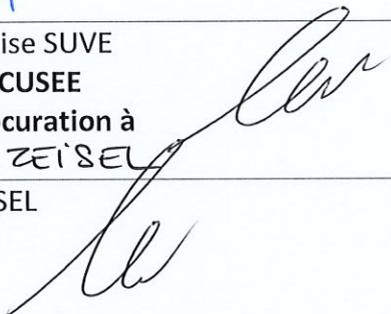
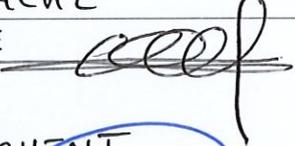
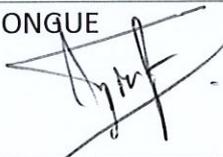
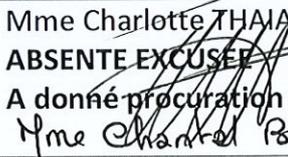
Sonia LAGARDE

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 13 mars 2024.

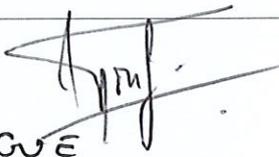
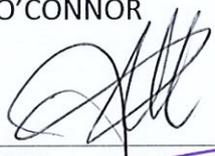
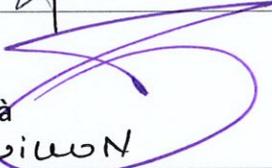
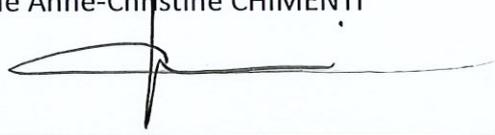
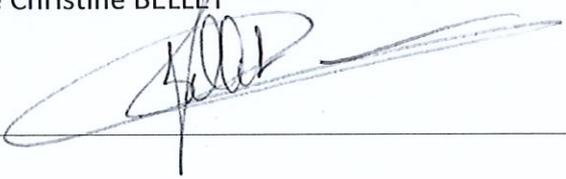
Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 19 MAR. 2024 et de la publication par voie électronique, le 19 MAR. 2024

Les membres du conseil municipal

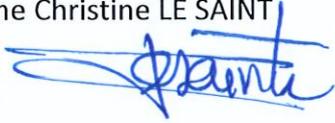
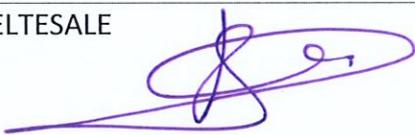
IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE 
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Diane BUI-DUYET 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Liliane CONDOURNY 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Kimberley BARONI 
Mme Françoise SUVE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Marc ZEISEL 	M. Luc BRUN ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Tristan DERYCKE 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Pascale SERVENT 
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THIAWE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Chantal BOUYE 

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN 	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION 
M. Alexandre MACHFUL ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Warren NAKUE 	Mme Liliane CONDOUMY 
M. Bruno CAPY 	M. Claude CHARLOT ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Michel FONGUE 
Mme Tuilogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Bruno CAPY 
M. Marc LE LEIZOUR ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Patrick GUION 	M. Makaokio FIHIPALAI ABSENT
Mme Anne-Christine CHIMENTI 	M. Patrick SAKOUMORI 
Mme Kimberley BARONI 	Mme Christiane SARIDJAN ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Fabienne CHARBIGNY 
M. Christophe DELIERE ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Janine RAJON 	M. Daniel HINSCHBERGER 
Mme Laurène CASSAGNE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Christine BELLET 	Mme Magali MANUOHALALO ABSENTE
M. Michel DESMEUZES ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Philippe BLAISE 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER ABSENT
Mme Christine BELLET 	M. Joseph BOANEMOA ABSTENTION

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI ABSTENTION	Mme Christine LE SAINT 
Mme Veylma FALAEO ABSENTE	M. Bernard LAVANDIER 
M. Emmanuel BERART ABSTENTION	Mme Jeanne POELLABAUER ABSENTE
M. Eric MELTESALE 	M. Jonas TAOFIFENUA ABSENT

Pôle Ressources

Direction des Finances

Cellule Préparation Budgétaire et
Support

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET Budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2024

P.J. - 2 projets de délibération
- 3 annexes

1. LA VUE D'ENSEMBLE

Le budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable de la ville de Nouméa pour l'exercice 2024 est arrêté en recettes à la somme de 1 194 505 689 francs CFP et en dépenses à la somme de 975 534 626 francs CFP, se répartissant de la manière suivante :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Section d'exploitation			
Frais d'exploitation du service d'eau potable	31 350 000	Redevances d'eau	470 000 000
Frais de personnel	65 000 000		
Intérêts de la dette	10 800 000		
Restes à réaliser 2023	287 104		
Opérations d'ordre	24 600 000		
Virement à la section d'investissement	338 250 000	Résultat reporté 2023	287 104
Total	470 287 104	Total	470 287 104
Section d'investissement			
Dépenses d'investissement	289 935 635	Subventions d'investissement	30 000 000
Remboursement du capital de la dette	95 000 000	Opérations d'ordre	24 600 000
Restes à réaliser 2023	12 463 853	Affectation excédent 2023	331 368 585
Résultat reporté 2023	107 848 034	Virement de la section d'exploitation	338 250 000
Total	505 247 522	Total	724 218 585
TOTAL DU BUDGET	975 534 626	TOTAL DU BUDGET	1 194 505 689

Ce budget dont la section d'investissement présente un excédent, est considéré comme étant en équilibre dès lors que ce suréquilibre provient de la reprise du résultat apparaissant au compte administratif de l'exercice précédent.

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les restes à réaliser ainsi que les opérations d'ordre seront formalisés dans un tableau synthétique en fin de note.

2. LES PROPOSITIONS

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

a) Les dépenses réelles

Crédits 2024	Reports 2023
107 150 000 F	287 104F

Les dépenses proposées pour l'exploitation du service d'eau potable s'élèvent à 107 150 000 francs CFP, se répartissant comme suit :

➤ Frais d'exploitation : 31 350 000 F

- charges exceptionnelles	:	100 000 F
- autres matières et fournitures	:	250 000 F
- frais d'entretien des ouvrages, de terrains et de servitudes	:	6 500 000 F
- entretien du barrage	:	4 500 000 F
- charges d'administration générale refacturées	:	20 000 000 F

➤ Frais de personnel : 65 000 000 F

Il s'agit du coût du personnel affecté à ce service, faisant l'objet d'une refacturation du budget principal sur lequel émargent les agents, dont les modalités de répartition entre budgets sont présentées en annexe.

➤ Intérêts des emprunts : 10 800 000 F

Les intérêts de l'annuité de la dette sont estimés à 10 800 000 francs CFP au titre de l'année 2024.

b) Les recettes réelles

Crédits 2024	Résultat reporté 2023
470 000 000 F	287 104 F

➤ Redevances d'eau : 470 000 000 F

En contrepartie des dépenses d'exploitation présentées ci-dessus et des services rendus aux usagers, le produit de la redevance d'eau escompté en 2024 s'élève à 470 000 000 de francs CFP.

Pour rappel, la redevance d'eau est fixée à 50 F/m³ pour le financement des investissements d'envergure inscrits au schéma directeur d'eau. Pour mémoire, il s'agira notamment de reconstruire l'usine de potabilisation du Mont Té, de remettre en état des réservoirs d'eau et de renouveler les réseaux.

➤ Reprise des résultats de 2023 : 287 104 F

En 2023, la section d'exploitation a dégagé un excédent de 331 655 689 francs CFP qui sera affecté comme suit :

- 287 104 de francs CFP en recettes d'exploitation pour couvrir les restes à réaliser,
- 331 368 585 francs CFP en recettes d'investissement pour financer les

dépenses d'investissement.

Toutefois, cette prévision d'affectation n'interviendra qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2023.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les dépenses réelles

Crédits 2024	Reports 2023	Résultat reporté 2023
384 935 635 F	12 463 853 F	107 848 034 F

➤ Programme d'investissement : 289 935 635 F

Pour 2024, le programme proposé consistera à poursuivre les travaux de sécurisation et d'amélioration des équipements d'adduction d'eau potable à hauteur de 289 935 635 francs CFP, répartis sur les chapitres opération 6101 et 6125.

Les crédits inscrits au chapitre opération 6101 – Equipement en eau et assainissement portent sur les opérations suivantes :

- études sur réseaux d'adduction d'eau	:	5 000 000 F
- réfection réseau eau potable route de l'Anse Vata	:	5 000 000 F
- renouvellement des conduites d'eau rues Duquesne et Foch	:	15 000 000 F
- travaux d'adduction d'eau :		
✓ rue Martinet	:	5 000 000 F
✓ rues Porcheron, Lescour et Guégan	:	10 000 000 F
✓ route du Port Despointes phase 3	:	29 772 682 F
✓ rue Jean Jaurès	:	37 000 000 F
✓ avenue de la Victoire	:	38 000 000 F
✓ rue Marconi	:	7 000 000 F
- renouvellement et réparation d'ouvrages d'eau potable	:	17 000 000 F
- sécurisation des ouvrages d'eau potable	:	8 000 000 F
- travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable	:	7 100 000 F
- travaux sur la conduite eau brute du barrage de Dumbéa	:	13 062 953 F
- renouvellement conduite d'adduction en eau potable des rues Copernic, Kaddour et Chautard	:	55 000 000 F

Il est proposé de créer un nouveau chapitre opération 6125 – Usine du Mont Té ainsi que l'AP correspondante qui centralisera tous les crédits relatifs à la construction de la nouvelle usine de production du Mont Té. En effet, l'usine construite entre 1952 et 1954 est vétuste. Les différents ouvrages nécessitent d'être modernisés pour assurer durablement les capacités de production nécessaires pour l'alimentation en eau de la commune. Des études de maîtrise d'ouvrage seront menées pour la création d'une nouvelle unité de traitement complète, d'une capacité de production de 50 000 m³/jour, y compris stockage de l'eau traitée (bassins) et déshydratation des boues de rejet.

Pour 2024, les crédits de paiement proposés portent sur les opérations suivantes :

- études MOE et diverses (topo, géotechnique, expertises) pour reconstruction d'une nouvelle usine de traitement d'eau potable du Mont Té	:	30 000 000 F
- renforcement du réseau d'eau potable route du Mont Té	:	8 000 000 F

- Dette : 95 000 000 F

Le montant du remboursement des emprunts en capital au titre de l'annuité de la dette pour ce budget annexe s'élève à 95 000 000 de francs CFP.

- Reprise des résultats de 2023 : 107 848 034 F

Le solde d'exécution de la section d'investissement présente un déficit de 107 848 034 francs CFP qui est reporté en dépenses d'investissement compte 001 – solde d'investissement reporté.

b) Les recettes réelles

Crédits 2024	Résultat reporté 2023
30 000 000 F	331 081 481 F

Le programme d'investissement énoncé ci-dessus sera principalement financé par une subvention d'investissement, par la reprise des résultats et par l'épargne dégagée en section d'exploitation.

- Subvention d'investissement : 30 000 000 F

Il s'agit des participations de l'État fixées à 30 000 000 francs CFP relatives aux études pour la reconstruction d'une nouvelle usine de traitement d'eau potable du Mont Te.

- Reprise des résultats de 2023 : 331 368 585 F

En 2023, la section d'exploitation a dégagé un excédent de 331 655 689 francs CFP qui sera affecté comme suit :

- 287 104 de francs CFP en recettes d'exploitation pour couvrir les restes à réaliser,
- 331 368 585 francs CFP en recettes d'investissement pour financer les dépenses d'investissement dont 120 311 887 francs CFP pour le besoin de financement.

Toutefois, cette prévision d'affectation n'interviendra qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2023.

3. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Pour 2024, la situation des autorisations de programme s'établit comme suit :

AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieurs	RAR	2024	2025
61-2017-1 : PROGRAMME D'EQUIPEMENT EAU POTABLE N°1 (6101Z17E)	1 155 076 000	1 137 776 695	236 352	17 299 305	0
61-2020-1 : PROGRAMME EAU POTABLE 2020 (6101Z20E)	829 615 467	437 515 284	12 227 501	247 100 183	145 000 000

NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement		
		2024	2025	RAF
61-2024-2 : USINE MONT TE - EAU (6125Z24E)	208 000 000	38 000 000	70 000 000	100 000 000
81-2024-2 : AMENAGEMENT NDU - EAU (8104Z24E)	25 000 000	0	25 000 000	0

4. RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice 2023 sont intégrés au présent budget. Il s'agit des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2023, pour lesquelles il existe un acte d'engagement. Ils s'établissent comme suit :

Dépenses d'investissement à reporter sur 2024

Opération	Compte	Libellé	Montant reporté
6101	2031	Frais d'études	3 136 564
	2315	Installations, matériel et outillage techniques	9 327 289
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A REPORTER SUR 2024 :			12 463 853 F

Dépenses d'exploitation à reporter sur 2024

Opération	Compte	Libellé	Montant reporté
011	618	Divers	287 104
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION A REPORTER SUR 2024 :			287 104 F

5. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2024 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
PRELEVEMENT	023	023	338 250 000	021	021	338 250 000
AMORTISSEMENTS AUTRES CONSTRUCTIONS	042	6811	550 000	040	28148	550 000
AMORTISSEMENTS RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE	042	6811	24 000 000	040	281531	24 000 000
AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS, AMENAGEMENTS	042	6811	50 000	040	281355	50 000
	TOTAL		362 850 000	TOTAL		362 850 000

6. CONCLUSION

Le budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2024 s'élève donc en recettes à la somme de 1 194 505 689 francs CFP et en dépenses à la somme de 975 534 626 francs CFP.

Il présente un suréquilibre provenant de la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2023.

L'exploitation du service est assurée par la redevance. Le programme de sécurisation et d'amélioration des équipements d'adduction d'eau est proposé à hauteur de 302 millions de francs CFP pour 2024, financés par la reprise des résultats 2023 et par l'épargne dégagée en section d'exploitation.

Tel est l'objet des deux projets de délibération ci-joints que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 23 février 2024

Le Maire,

 Sonia LAGARDE



